

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 51

Artikel: La vache enragée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206509>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Asle rodzo que daou timo?
 Je crâi po su que lè lo mîmo
 Que l'avâi vu lo premi coû,
 Et lâi dit dinse : « Et ton tambou?...
 Tès sovein-tou quand te lâi verivè,
 Que tot lo mondo tès guegnivè ?
 Tî vegnâi rudo gros, me n'amî!
 — Mâ, mâ, mâ! fâ lou comî,
 Que volhâi-vo mè dere ?
 — Oh! ne tès fo pas de ma pere!
 Dit Jules, et ne fâ pas tè ge de lâou,
 T'ès recogâinso prâu
 Avoué ta tignasse rodze!...
 Salut! m'ein vè pourdzi ma modze.

EMILE DAO TZALÉ.

Au feu ! — A minuit, la cloche d'alarme annonce un sinistre : le feu a éclaté au village voisin.

Un pompier, attardé à l'auberge, court, avant de partir, avertir sa femme. Celle-ci, lasse de l'attendre, s'était endormie de mauvaise humeur :

— Jeannette, il brûle à X !

— C'est bien ton dam ! lui répond-elle, si tu venais te coucher aux heures, ça n'arriverait pas.

SOUS LES DRAPEAUX

SOUVENIR D'UN NONAGÉNAIRE

Il y a quelques semaines, est mort à Echandens, à la fabrique de chocolat Kohler, dont il était le doyen d'âge et aussi le plus ancien des employés, M. François Buttica, grand-père de notre confrère M. Gustave Dubois, rédacteur au *Nouvelliste*.

Nous devons à l'obligeance de ce dernier quelques notes intéressantes sur les souvenirs militaires de ce respectable vieillard, à qui la mort impitoyable n'a pas voulu donner la satisfaction bien méritée de célébrer son centenaire.

François Buttica, était né le 10 mars 1812, à Corseaux sur Vevey. Il fut longtemps vigneron du colonel Nicollier, chez qui il se signala par sa probité, par l'ardeur et la conscience qu'il apportait à l'accomplissement de sa tâche.

François Buttica reçut à deux reprises, de la Confrérie des vignerons, en 1845 et 1854, des diplômes témoignant de sa « supériorité dans l'art du vigneron ».

Dans la maison Kohler, où il entra plus tard, ses précieuses qualités de travail et d'honnêteté, ainsi que sa grande modestie, furent très appréciées. Il était tout à fait de la maison. Mais il usa toujours avec une extrême discrétion de la reconnaissance méritée que lui témoignaient ses patrons, et bien qu'arrivé à l'âge où ceux-ci lui firent comprendre que le repos était son droit, il fut, tant que cela lui a été permis, l'un des premiers et des derniers à l'atelier ; et il savait toujours trouver quelque utile emploi des forces bien modestes que lui avaient laissées les années.

Voici donc, tels qu'il les conta à ses petits-enfants, les souvenirs militaires de ce brave homme.

François Buttica fit la campagne de 1833 à Bâle, celle de 1838, et enfin le Sonderbund de 1847.

Malgré son grand âge, ses souvenirs militaires étaient encore assez précis.

Autrefois, dès l'âge de 17 ans, les jeunes gens valides étaient astreints à faire l'exercice huit dimanches par an, sous les ordres du sous-commis d'exercice. Il s'agissait donc de mettre de bonne heure de l'argent de côté pour s'acheter son fusil, un schako et une giberne. François Buttica, qui habitait alors Corseaux, où il était domestique-vigneron, fit comme les autres et pendant deux ans exerça le dimanche matin.

En 1833, il fit l'Avant-Revue et, par un zèle qu'on ne retrouverait probablement plus aujourd'hui, se fit équiper au complet pour la Revue, bien qu'il ne fût pas obligé d'y assister.

Le tailleur Ellès, à Vevey, lui fit pour 70 francs une belle tunique bleue à pans et à parements rouges, un rang de boutons, puis une veste de petite

tenue, trois paires de pantalons, une blanche, une bleue et une de triège, avec trois paires de guêtres assorties, un superbe bonnet de police. Toute cette garde-robe se serrait dans le sac.

Vint la *Fête des Vignerons*, au commencement d'août 1833, pour laquelle on leva un petit contingent de volontaires. François Buttica, saisissant cette occasion de mettre son bel uniforme tout flambant neuf, se fit inscrire.

On était presque à la veille de la Fête.

Une nuit, vers une heure du matin, un ami, Auguste Delafontaine¹, qui était régent de l'école enfantine de Vevey, vint frapper à mes volets et me dit :

— Dis donc, François, je viens te prévenir ; ça va mal du côté de Bâle ; vous devez vous trouver à 3 heures après-midi sur la place du Marché. As-tu tout ce qu'il te faut ?

— Il ne me manque pas une aiguille, je suis prêt.

A 3 heures après-midi, la 3^e compagnie du bataillon Berner se réunissait à Vevey sous les ordres de son chef, le capitaine Bourcart de St-Légier.

La fête risquait d'être gâtée ; une trentaine d'hommes qui devaient y figurer avaient reçu l'ordre de partir. Mais on s'arrangea facilement ; des soldats de la réserve s'offrirent pour remplacer les figurants de la fête et c'est eux qui partirent avec nous.

Le premier jour, on alla coucher à Mézières ; de là, on se rendit à Payerne, où le bataillon fut rassemblé. On nous distribua les capotes et un brassard, c'était l'Etat qui les fournissait ; le commandant Berner nous fit prêter serment de fidélité au drapeau. Cette scène est restée bien gravée dans ma mémoire : le bataillon avait formé le carré, le drapeau au milieu ; on nous avait fait mettre nos képis au bout de la bayonnette de nos fusils. Après la lecture de la formule du serment, tous levèrent la main droite en disant : « Je le jure ! »

On partit ensuite pour Morat, puis pour Guminen, où l'on séjourna deux jours. Nous étions logés chez un très riche paysan, propriétaire d'un gros domaine, et qui avait à son service plusieurs domestiques.

La fantaisie nous prit de faire voir à ces jeunes Bernois comment on fauche au bord du Léman. Le lendemain de notre arrivée, nous allions faucher à 3 heures du matin. Les pauvres domestiques, qui se trouvaient au bas de leurs andins, furent en peu de temps rattrapés et devancés par les militaires, qui avaient pourtant quelques lieues dans les jambes. Le patron fut si enchanté qu'il nous offrit à chacun 100 francs par an comme domestique. Mais nous préférons les bords de la Veveyse à ceux de la Sarine.

De Guminen, notre troupe partit pour Berne. Là, je fus logé avec un camarade chez un petit tailleur qui, n'ayant que son lit, nous le céda pour la nuit, tandis que lui et sa femme travaillèrent dans la chambre même où nous dormions.

On passa l'Aar sur un bac.

Bientôt après, la troupe des figurants qui était partie le lendemain de la fête et avait fait le trajet de Vevey à Berne sur deux grands chars à échelles, nous rejoignait. Ils avaient échangé leurs chars contre des bateaux et descendaient tranquillement l'Aar ; nous étions près d'Aarau. Là, les remplaçants sortirent des rangs ; les nouveaux arrivants prirent leur place. Nous nous sommes séparés, les remplaçants allant reprendre les chars à échelles à Berne, nous, continuant sur Aarau, puis Stein sur le Rhin. Les chœurs de la *Fête des Vignerons*, qui venait d'avoir lieu, retentissaient dans les rangs.

A Stein, on nous fit aiguiser les bayonnettes de nos fusils et le commandant nous fit une théorie sur la marche en avant, bayonnette croisée. On passa par Prattelen, où, quelques jours avant, avait eu lieu un combat dont les traces étaient visibles contre les murs des maisons, criblés de balles, puis à Liestal.

Enfin, on nous fit entrer à Bâle. Tout était terminé et il ne fut pas nécessaire de marcher bayonnette au canon. L'entrée se fit tambours battant. Nous étions bien là une dizaine de bataillons, notre séjour dura 8 à 10 jours, pendant lesquels on faisait la manœuvre et le service de garde.

Des troubles ayant éclaté du côté de Neuchâtel, on nous signa une feuille de marche pour la Chaux-de-Fonds.

Nous voilà donc en route par le Jura bernois. A

¹ Auguste Delafontaine était le père de M. Delafontaine qui fut libraire à Lausanne, associé de Rouge. Il était le grand-père, sans erreur, de Henri Delafontaine, de la pharmacie populaire du Grand St-Jean, à Lausanne.

Reconvilier, arrêt du 8 au 12 septembre. Enfin, un ordre de rentrer nous parvenait. Le retour s'effectuait par Payerne, où nous étions attendus par ceux qui nous avaient si bien hébergés à notre premier passage.

Le trajet de Payerne à Moudon s'effectua par une pluie battante ; nos capotes furent si bien trempées par l'eau, qu'elles déteignirent sur notre buffleterie blanche, qui fut complètement abîmée.

Aux environs de Mézières, le bataillon fut disloqué. Le commandant Berner, après nous avoir souhaité un bon retour dans nos foyers, partit avec la compagnie de Morges, dans la direction de Lausanne, tandis que les Veveysans se dirigeaient sur Chexbres.

A Chexbres, je trouvais mon frère qui était venu à notre rencontre, mais c'est à peine si je fis attention à lui ; la vue du lac nous avait complètement grisés ; ce n'était pas de l'enthousiasme, mais du délire. Il semblait qu'il y avait des années que nous l'avions quitté.

Peu après, nous arrivions à Vevey et notre compagnie était licenciée.

*

C'est en 1834 que je fis mon école militaire.

Peu de temps avant d'entrer au service, je tombais malade ; mon père alla trouver le capitaine de ma compagnie et avec une déclaration du Dr Liaudet père, j'obtins un congé de 10 jours.

A l'expiration de ce congé, je pris l'omnibus et me voilà arrivé à Lausanne ; je me rends directement à la caserne de la Cité. La troupe était à l'exercice. Je pose mon fourriment et je me rends à Montbenon où se trouvait le bataillon. Je m'installais tranquillement sur un des talus et je regardais manœuvrer un peloton, lorsque le colonel Begos vint me demander ce que je faisais là. Je lui expliquai mon cas. « C'est bon, nous verrons ça », fut toute sa réponse.

Le lendemain, on me signifiait que j'étais licencié, le colonel ne voulait pas une recrue « qui ne connaissait pas les premiers principes. »

J'allai trouver le sergent-major Espérandieu et je le priai de m'accompagner auprès du colonel Begos.

C'était un homme rude, sans façon, que ce colonel ; il me déclara que je n'avais qu'à m'en aller ; qu'on ne pouvait tout recommencer pour un retardataire.

Alors, je me fâchai : « J'en sais davantage, fis-je, que tous les hommes de la compagnie. Depuis l'âge de 17 ans, je manie un fusil ; j'ai fait la campagne de Bâle. »

— Ah ! tu as fait Bâle, petit, c'est bien, tu peux rester, répliqua le colonel en tournant les talons.

Je fis donc mon école, 25 jours, s'il me souvient bien. On manœuvrait à Montbenon et au bois de Sauvabelin, où l'on faisait surtout du service de garde.

Faut le temps. — Parlant du lutteur Antonitch, qui, dimanche dernier, à Tivoli, a été vaincu par Armand Cherpillod, et considérant sa grande taille, le « papa Geintz » disait à quelqu'un avec sa malicieuse bonhomie :

« Pour sûr, en voilà un que son père et sa mère n'ont pas fait pendant que le lait était sur le feu. »

LA VACHE ENRAGÉE

La « vache enragée », c'est le nom populaire de la misère ou tout au moins celui des mauvais jours.

Il est des gens qui estiment qu'il faut absolument passer par là pour devenir un homme de volonté, pour mettre en jeu toutes les facultés que nous avons en nous. Il n'est point mauvais, sans doute, à un jeune homme particulièrement, de prendre contact avec les soucis et les revers de l'existence ; mais ce n'est pas absolument nécessaire. Combien en est-il à qui, certes, les épreuves n'ont point manqué et qui n'en ont pas pour cela valu mieux que d'autres, plus favorisés.

Dans son gros bon sens, Francisque Sarcey écrivit un jour à ce sujet :

« Je crois, certes, que la richesse (surtout quand elle est énorme) n'est pas une bonne nourrice du génie ou plus simplement du ta-

fent. L'homme est, en général, né indolent et paresseux. De même que dans les pays trop riches et bûnés du soleil, l'indigène ne prend pas même la peine de gratter la terre, qui lui fournit abondamment et sans travail tout ce dont il a besoin pour sa subsistance, de même aussi les millionnaires ont une tendance fâcheuse à laisser inactives les facultés dont la nature les a doués, et s'endorment aux délices de Capoue. Il n'est pas un de nous à qui l'impérieuse nécessité de gagner le diner du soir n'ait, un jour ou l'autre, donné un vigoureux coup de fouet, et qui n'ait, sous le cinglement de la lanterne, trouvée en lui des réserves de force et des ressources d'esprit qu'il ne soupçonnait pas. J'ai connu des jeunes gens, nés trop riches et trop heureux, qui n'ont pas empli leur mérite, uniquement parce qu'ils ont, comme disent les bonnes gens, trouvé leur pain tout cuit. Ils se sont laissés vivre. »

Et un peu plus loin, il ajoutait :

« La vache enragée n'est un aiguillon que pour ceux qui y sont sensibles. Ses leçons ne sont profitables qu'aux jeunes gens qui les écoutent. Il n'y a à se vanter ni à se désoler d'en être réduit à se nourrir de ce mets indigeste. Ce n'est ni une distinction ni une disgrâce. »

« C'est une nécessité qui est utile à quelques-uns et fâcheuse à beaucoup. Je la tiens pour très hasardeuse, et je ne conseillerai jamais à un jeune homme qui peut faire autrement, qui a sa voie toute tracée, de s'engager, hors les sentiers battus, dans la bohème, où elle est le plat de résistance. Mais, s'il le fait, je le préviens que la vache enragée n'a point de vertu ni d'efficacité par elle-même, qu'elle ne fera point de lui à elle toute seule un homme de talent, qu'il y a au contraire bien des chances pour qu'elle lui use le corps et l'âme, et l'envoie grossir l'innombrable et triste légion des déclassés. »

Réveil-matin. — Le garçon d'hôtel, au petit matin, frappe à la porte du voyageur qui occupe la chambre n° 27.

— Pan, pan, pan !... Il est six heures et demie, monsieur.

Il fait quelques pas dans le corridor et frappe au 32.

— Pan, pan, pan !... Il est sept heures, monsieur.

Puis, il redescend l'escalier en sifflant, avec la conscience du devoir accompli.

Féminisme. — Dans la rue, un de ces derniers jours, un monsieur s'approche d'une dame et, arrondissant son bras :

— Madame est sans parapluie ; veut-elle me permettre de lui offrir le mien ?

La dame prend le parapluie, laisse le monsieur et disparaît.

DEUX LETTRES EN UNE

Voici une lettre qui n'est pas d'aujourd'hui. Elle fut écrite, en effet, par Mme de Saint-André au prince de Condé, enfermé sous l'inculpation d'avoir trempé dans la conjuration d'Amboise.

Ce que cette lettre a de particulier, c'est qu'à qui sait la lire, elle dit tout le contraire de ce qu'elle paraît dire.

Voyons, chers lectrices et lecteurs, si vous en découvrirez la clef.

*

« Croyez-moi, prince, préparez-vous à la mort : » aussi bien, vous sied-il mal de vous défendre. » Qui veut vous perdre est ami de l'Etat. On ne » peut rien voir de plus coupable que vous. » Ceux qui, par un véritable zèle pour le roi, » vous ont rendu si criminel, étaient honnêtes » gens et incapables d'être subornés. Je prends » trop d'intérêt à tous les maux que vous avez » faits en votre vie, pour vouloir vous taire que » l'arrêt de votre mort n'est plus un si grand » secret. Les scélérats, car c'est ainsi que vous » nommez ceux qui ont osé vous accuser, méritaient aussi justement récompense que vous » la mort qu'on vous prépare ; votre seul entêtement vous persuade que votre seul mérite » vous a fait des ennemis, et que ce ne sont pas » vos crimes qui causent votre disgrâce. Niez » avec votre effronterie accoutumée que vous » ayez eu aucune part à tous les criminels projets de la conjuration d'Amboise. Il n'est pas » comme vous vous l'êtes imaginé, impossible » de vous en convaincre ; à tout hasard, recommandez-vous à Dieu. »

L'AMOUR L'ATTESTE

Un de nos abonnés veut bien nous transmettre la lettre que voici, absolument authentique et que nous reproduisons textuellement. Cette lettre, charmante en sa candeur naïve, montre qu'aux yeux des jeunes filles de la Suisse allemande il est encore, exceptionnellement au moins, des gens sérieux en Suisse romande, amour à part.

Ce certificat, de la sincérité duquel on ne saurait douter, nous consolera un peu de la petite opinion qu'ont de nous ceux de nos confédérés allemands qui n'ont pas encore goûté du Welschland.

*

Mon bien cher et adoré Rodolphe,
Je vous remercie infiniment pour votre der-

nière lettre, qui m'a fait énormément du plaisir.

Je dois vous aussi dire comme je pense à vous et comme je m'ennuie après mon adoré Rodolphe, aussi moi je vous aime toujours, et je vous adore toujours, vous ne pouvez pas du tout vous imaginer comme je vous aime. Cela qui me réjouit dans votre lettre que vous n'êtes pas comme ça comme il y a des autres Messieurs, je connais après aussi votre joli caractère ; je peux vous aussi dire que je vous aime comme personne d'autre.

J'ai aussi vu que vous n'êtes pas si légère comme les français de la Suisse française en ordinaire. Tout et pour cela je vous aime encore mille fois de plus.

Je veux vous aussi dire pourquoi je vous aime. J'aime votre si joli caractère, je vous aime parce que vous n'êtes pas légère, j'aime beaucoup votre si joli visage et je vous aime parce que je vous aime de tout mon cœur et jamais on me pourrait séparer de vous. Je vous aime trop.

Je n'ai plus de temps pour vous écrire de plus car je dois aller à l'école et le soir je ne peux pas écrire parce que mon frère Hans est de nouveau là, il voudrait alors savoir à qui que j'écrirais. Alors Dimanche à dix heures si non je vous écrirais avant une carte mais je pense que oui. Donc aurovoir mon bien aimé et adoré Rodolphe, recevez mille baisers de celle qui vous aime jusqu'à la mort et dont le cœur est à vous.

MARTHA.

Pas grand mal ! — Alors, monsieur le directeur, il peut arriver que vous enfermiez ici comme fous des gens qui ne le sont pas ?

— Oui ; mais ça n'a pas d'importance : au bout de huit jours, ils le sont devenus !

Les soirées agréables.

Le Théâtre nous a donné, cette semaine, deux nouveautés : *Le truc du Brésilien*, une pièce du mardi, et *Le Lys*. Elles ont eu un succès mérité. Demain, dimanche, nous aurons, en matinée, la dernière de *La Robe rouge*, de Brieux, et le soir, *Cartouche*, un mélo très goûté, de D'Ennery.

Le Kursaal fait des salles comblées avec *La Veuve joyeuse*. Cela se comprend. Et il y en aurait beaucoup encore en perspective, avec le même spectacle, s'il n'était obligé de terminer en plein succès les représentations de cette amusante opérette. La dernière aura lieu le 23 décembre. Demain, dimanche, matinée et soirée.

Au Lumen, l'exposition des modèles d'aéroplanes est très courue. Le vent est aux choses de l'air. Tout le monde a les yeux au ciel.

Le Lux, par des programmes où les films artistiques alternent avec le dramatique, le comique et l'actualité, on se presse tous les soirs.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.



LA CAISSE D'ÉPARGNE

Cantonale Vaudoise

La SEULE GARANTIE par l'ÉTAT

Reçoit des dépôts de fr. 5. — et en sus.

INTÉRÊT pour 1909 et 1910 : 4 %
78,000 déposants pour un capital de Fr. 79,000,000.

ADMINISTRATION CENTRALE :

Le CREDIT FONCIER VAUDOIS, à LAUSANNE

Agent dans chaque district : Le Receveur de l'Etat.

A Baulmes :	MM. César Cachemaille, ancien boursier.
Bex :	François Thomas, boursier communal.
La Cure (Suisse) :	Philibert Monnier.
Montreux :	D. Miéville, banquier.
Renens :	Jules Duffey.
Ste-Croix :	Edouard Chatelain.
Vallorbe :	M ^{me} veuve Glardon.

ASILE DES AVEUGLES

— LAUSANNE —

Vannerie : Malles de voyage, hottes, corbeilles à linge et à bois. — **Vannerie fine.**

Brosserie : Brosses fines et ordinaires de tous modèles.

Bonneterie : Châles, jupons, bas. Filets à provisions, à éponges, etc.

Cannage de chaises : On prend à domicile.

Adresser les commandes, gros et détail :

Asile des Aveugles, LAUSANNE

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres Moëris, Longines, Sûreté, Movado, etc.

Bijouterie fine. — Orfèvrerie

Réparations soignées — Prix modérés

Régulateurs, Réveils, Pendules de voyage, etc.

Bagues, Broches, Chaines, Sautoirs, etc. Alliances.

E. Meylan-Regamey, Lausanne, 11, r. Neuve

Agent et dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN, Genève

